

Barème honoraires - Transactions AGENT EXCLUSIF



Tarifs applicables pour tous nouveaux mandats à compter du 1^{er} mars 2025 :

Prix de vente	Honoraires TTC maximums (TVA au taux de 20 %)
De 1 € à 100 000 €	10 % du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	Forfait de 10 000 €
À partir de 200 001 €	5 % du prix de vente

Les honoraires sont à la charge du mandant sauf spécification contraire. Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par AGENT EXCLUSIF en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

SAS à capital variable de 1000€. Siret 849 044 771 00020 R.C.S BOBIGNY. Code APE : 6831Z. TVA FR73849044771
136 avenue Gambetta, 93190 LIVRY-GARGAN / Tél. : 01.48.69.71.80 / Mail : contact@agentexclusif.fr
Garantie financière « CEGC » d'un montant de 110000€ sans manquement de fonds
Tour Kupka B - 16, rue Hoche - 92800 Puteaux / Adresse postale : TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex.
RCP n°AL591311/29669 auprès de GENERALI : 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS
Carte Professionnelle N° CPI 9301 2019 000 040 945 délivrée par le CCI de Paris Île-de-France